

VILLE DE CHARLEROI
DEMANDE D'OCCUPATION DE BIENS COMMUNAUX

1) DEMANDEUR

Nom :
Prénom :
Adresse :

N° identification :
Tel :

Agissant en son nom personnel ou :

Nom :
Prénom :
Adresse :

Nom :
Prénom :
Adresse :

N° identification :
Tel :

N° identification :
Tel :

**S'engagent solidairement en leur nom personnel ou
la société, le groupement ou l'association (revêtu de la personnalité juridique) dénommée ci-dessous :**

Identification :
Adresse facture :

N° identification :
Tel :
TVA :

Représenté par :

Nom :
Prénom :
Adresse :

Nom :
Prénom :
Adresse :

N° identification :
Tel : 0472/62.00.93

N° identification :
Tel :

-
- 1) Le(s) demandeurs déclare(nt) expressément accepter les conditions d'occupation, les clauses des règlement d'ordre intérieur et les conditions financières arrêtées par la Ville et dont il(s) a (ont) pris connaissance. Il(s) s'engage(nt) également à effectuer le paiement de la location dès réception de l'avis de paiement qui lui (leur) sera envoyé par la Ville de CHARLEROI.
 - 2) La Ville de CHARLEROI se réserve le droit d'annuler ou de déplacer dans la mesure du possible tout entraînement ou match qui empêcherait le déroulement d'une manifestation à caractère exceptionnel, sans que cela entraîne une modification de prix.
 - 3) En ce qui concerne les occupations de piscine, pendant l'occupation, la sécurité sera assurée par des moniteurs du club possédant le brevet supérieur de sauvetage délivré par la F.R.B.N.S. attestés recyclés, par des moniteurs qualifiés secouristes-plongeurs attestés recyclés en ce qui concerne les clubs de plongée.
 - 4) La Ville se réserve le droit dans le cas où le club ne serait pas en ordre de paiement de ne pas accorder l'occupation de la salle.
 - 5) La Ville ne pourra en aucun cas être tenue responsable de l'interruption partielle ou totale de la fourniture d'énergie électrique, du chauffage, de l'eau etc... ou tous travaux rendus nécessaires et qui rendrait l'occupation des infrastructures sportives mises à disposition impossible ou l'entraverait de quelque manière que ce soit. Aucun dégrèvement sur les charges et le montant de la location ne sera donc appliqué en l'espèce.

Fait à CHARLEROI, le Signatures du demandeur et du représentant

Identification du bien communal

SALLE OMNISPORTS

Classe de salle : B

Localisation : Complexe de

N° de salle : /

Type d'activité :

Surface utilisée :

2) A V I S

		DATE	SIGNATURE
De l'Echevine	favorable - défavorable		Ingrid COLICIS Echevine des Sports, Animation, Fêtes et Relations Internationales
De la Direction d'école	favorable - défavorable		
Du Responsable de section	favorable - défavorable		
Du Département	favorable - défavorable		
Du Gestionnaire	favorable - défavorable		

Date du R.C. Relevé : Référence : 070/0320/

Gratuité : totale - partielle

Service ordinaire

Article : 0764/163.01/001

Exercice : 201.....

3) PERIODE D'OCCUPATION

OCCUPATION ANNUELLE ⇒ SAISON 201...-201... (du 01/08/201... au 31/05/201...)

SURFACE UTILISEE : toute la salle omnisports

Lundi :	-
Mardi :	-
Mercredi :	-
Jeudi :	-
Vendredi :	-
Samedi :	-
Dimanche :	-

4. TARIFICATION (en €uros)

Redevance	,	
Assurance	,	
TOTAL	,	
A PAYER		€

Rectificatif : - Annulation - gratuité partielle / totale
- Suppression d'heures / supplément d'heures
- Total modifié :
- Date du R.C. :

Relevé :